



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 mars 2021

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 17
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 6

Le vingt-neuf mars deux mille vingt et un, à 19:30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Michel DUCROUX à Christiane LEPEIRE, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Aurélie HENault à Anne Sophie DA COSTA

Le ou les membres absent(s) :

Michel DUCROUX, Aurore BAUGE, Aurélie HENault, Gérard PORA, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD

A 19h30, la séance du Conseil Municipal débute. Madame le Maire, après appel des membres présents, constate que le quorum est atteint et que la séance du Conseil Municipal peut se tenir.

Madame Claire GUEGUIN est désignée secrétaire de séance.

Madame Chrystelle EDOUARD tient à apporter des corrections concernant le point suivant du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 février 2021 :

Débat d'Orientation Budgétaire 2021 (D.O.B.)

Rappel : Le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale pour les communes d'au moins 3500 habitants.

Madame Chrystelle EDOUARD présente : **Le contexte national ; les orientations budgétaires détaillées pour l'exercice 2021 et perspectives du mandat. L'objectif étant de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités déclinées dans le projet de budget primitif**

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir adopter le rapport sur les orientations budgétaires 2021 présenté.

Il ne sera pas établi de ROB (pas d'obligation) = pas de vote

Budget principal:

La situation financière de la Commune est saine.

L'objectif est de **baisser** **d'affiner** les charges de personnel ; de **diminuer les charges générales en investissant** ; notamment en agissant sur la consommation des énergies (le renouvellement du parc de l'éclairage public entrainera une baisse des factures de 20.000 €), la rénovation thermique de la mairie **en cours d'étude** induira une baisse du gaz et de l'électricité, une rénovation du gymnase est également prévue.

Un ordre de priorité **des projets structurants du mandat** a été défini ;

Les investissements **courants** seront à l'ordre du jour de la prochaine commission «travaux» du 25 février.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 février 2021 est lu pour approbation et signature et les membres présents à cette séance le signent.

2021-031 - Médiathèque : Validation d'une liste d'ouvrages à mettre au pilon

Conformément au code général des collectivités territoriales, et notamment les articles qui régissent les modalités de désaffectation et d'aliénation des biens du patrimoine communal,

Considérant qu'il est nécessaire de valoriser une politique de régulation des collections de la médiathèque municipale,

Définissant comme suit les critères et les modalités d'élimination des ouvrages n'ayant plus leur place au sein des collections de la médiathèque municipale, à savoir :

- mauvais état physique ou contenu manifestement obsolète,
- nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins,
- plus de demande du public

Vu la liste de 225 articles proposée par les services de la médiathèque,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

ENFANCE-JEUNESSE

2021-032 - Rythmes scolaires : organisation de la semaine scolaire

Vu la délibération n° 2017-099 en date du 04 décembre 2017, relayant la demande du conseil d'école pour une semaine scolaire répartie sur 4 jours,

Vu le décret n°2020-632 du 25 mai 2020 prorogeant d'un an la durée des autorisations de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire,

Vu l'avis favorable des conseils d'école maternelle et élémentaire,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- prendre en compte l'avis des conseils d'école pour la continuité de la semaine scolaire sur 4 jours
- autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

PERSONNEL

2021-033 - Création de poste de bibliothécaire et mise à jour du tableau des effectifs 2021

Madame le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Afin de régulariser la situation d'un agent, il convient de créer un poste de bibliothécaire.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de :

- créer l'emploi de bibliothécaire à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 22h, soit 22/35^{ème} à compter du 01 avril 2021,
- modifier le tableau des emplois,
- inscrire au budget les crédits correspondants.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

COMMUNE						
Catégorie	Grade	Effectif Budgétaire 2021	Effectivement pourvu titulaire		Effectivement pourvu contractuel	
			TC	TNC	TC	TNC
A	Attaché principal	1				
B	Rédacteur	1	1			
C	Adjoint Administratif	1			1	
	Adjoint Administratif ppal 2ème cl	2	1			
	Adjoint Administratif ppal 1ère cl	2	2			
B	Technicien	1			1	
	Technicien ppal 1ère cl	1	1			
C	Adjoint Technique	2	1			
	Adjoint Technique ppal 2ème cl	4	4			
	Adjoint Technique ppal 1ère cl	5	5			
C	Agent spéc ppal 1ère cl écoles mat	4	3			
A	Bibliothécaire Territoriale	2				1
C	Adjoint du patrimoine	1	1			
	Adjoint du patrimoine ppal 2ème cl	1				
	Adjoint du patrimoine ppal 1ère cl	1				
C	Brigadier chef principal	1	1			
		30				

PEJ						
Catégorie	Grade	Effectif Budgétaire 2021	Effectivement pourvu titulaire		Effectivement pourvu contractuel	
			TC	TNC	TC	TNC
C	Auxil. Puériculture ppal 2ème cl	3			1	2
A	Educateur jeunes enfants 2ème cl	1	1			
A	Educateur jeunes enfants cl Exc	1	1			
C	Adjoint Technique ppal 2ème cl	1	1			
C	Adjoint d'animation	11	1	1		8
	Adjoint d'animation ppal 2ème cl	1		1		
	Adjoint d'animation ppal 1ère cl	2	2			
		20				

FINANCES

2021-034 - Remboursement sinistre du 20/03/2020 à Montmercy

Suite au transport d'une mini-pelle, en mars 2020, l'entreprise DURY a accroché des fils téléphoniques et électriques, à Montmercy.

Les travaux de réparation ont été effectués et facturés à la Commune de Saint-Georges-sur-Baulche pour un montant de 3 182.16 €

Une déclaration a été faite à l'assurance AXA, cabinet Van Den Eynde-Dubois.

Un premier remboursement obtenu s'élève à 2 398,16 € TTC ; le solde correspondant à la franchise, d'un montant de 784 € nous parviendra prochainement.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération et autorise Madame le Maire à encaisser cette recette.

2021-035 à 2021-041 - Subventions aux associations 2021

- AFM Téléthon : Motion rejetée à l'unanimité
 - France Alzheimer : Motion rejetée à l'unanimité
 - ADAVIRS : Motion rejetée à l'unanimité
 - PEP : Motion rejetée à l'unanimité
 - Club Saint Georges Amitié : (Madame Christiane GALLON, Présidente de l'association, ne prend pas part au vote) adoptée par 18 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1
 - ADMR Perrigny : Motion rejetée à l'unanimité
 - La Parenthèse Avallon : Motion rejetée à l'unanimité
-

2021-042 - Travaux de rénovation énergétique du bâtiment "Mairie" - Demande de subvention

Un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics est mis en œuvre à destination des collectivités territoriales.

Il doit permettre de financer, entre autres, des projets à gain rapide d'énergie (changement de fenêtres, isolation, ...). L'objectif est de réduire la consommation d'énergie liée à ces bâtiments.

Considérant que des travaux de ce nature nécessitent d'être réalisés à la Mairie et que le coût prévisionnel est estimé à 265 013,00 € TTC.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible à la subvention DSIL « rénovation thermique ».

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- D'adopter le projet pour un montant de 265 013,00 € TTC
- De solliciter une aide financière au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local d'un montant de 212 010,00 € TTC, soit 80 % du montant du projet
- D'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

DÉPENSES	H.T	TTC	RECETTES	H.T	TTC
TRAVAUX	220 844,00 €	265 013,00 €	DSIL	176 675,00 €	212 010,00 €
			AUTOFINANCEMENT	44 169,00 €	53 003,00 €
TOTAL	220 844,00 €	265 013,00 €	TOTAL	220 844,00 €	265 013,00 €

- D'autoriser le Maire à signer les documents relatifs à ce projet.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-043 - Tarifs de la Médiathèque

Suite à la commission « Sport, Culture, Association » du 11 février 2021 et la commission « Finances » du 17 mars 2021, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de réviser les tarifs de la Médiathèque de Saint-Georges-sur-Baulche, à compter du 1^{er} septembre 2021, ainsi :

- 10 € pour 50 unités pour les Baulchois
- 15 € pour 40 unités pour les extérieurs.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-044 - Compte de gestion 2020

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-045 - Compte administratif 2020

Sous la présidence de Madame Chrystelle EDOUARD, adjointe, chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi:

COMPTE ADMINISTRATIF Budget Principal 2020				
	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement	2 474 902,57	2 766 776,29	-	291 873,72
Investissement	1 378 760,81	1 950 112,13	-	571 351,32
Résultat de clôture 2020				863 225,04

COMPTE ADMINISTRATIF Pôle Enfance Jeunesse 2020			
Section de fonctionnement			
Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
625 559,84	564 158,19	61 401,65	-
C'est un budget qui ne présente qu'une section de fonctionnement puisque les dépenses d'investissement figurent sur le budget général.			

COMPTE ADMINISTRATIF Vierge de Celle 2020				
	Dépenses	Recettes	Déficit	excédent
Fonctionnement	2 769 855,06	2 794 199,82	-	24 344,76
Investissement	2 737 224,82	2 822 049,59	-	84 824,77

Madame Christiane LEPEIRE, Maire, se retire au moment du vote des comptes administratifs.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-046 - Affectation des résultats 2020

Vu l'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales relatif à l'affectation des résultats,
Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,
CONSIDERANT que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver l'affectation des résultats 2020 pour chaque budget communal,

BUDGET ANNEXE « PÔLE ENFANCE JEUNESSE »

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
625 559.84	564 158.19	61 401.65	-

En l'absence de section d'investissement, il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- Au D002, section de fonctionnement : 64 401.65 €

BUDGET ANNEXE « VIERGE DE CELLE »

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
2 769 855.06	2 794 199.82	-	24 344.76

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
2 737 224.82	2 822 049.59	-	84 824.77

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

- Au R002, recette de fonctionnement : 24 344,76 €
- Au R001, recette d'investissement : 84 824,77 €

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
2 474 902.57	2 766 776.29	-	291 873.72

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
1 378 760.81	1 950 112.13	-	571 351.32

Il est proposé d'affecter les résultats, du budget principal comme suit :

- Au R002, recette de fonctionnement : 291 873.72 €

- Au R001, recette d'investissement : 571 351.32 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021-047 - Budget Primitif 2021

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2021-045 affectant les résultats de l'année 2020 ;

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le budget primitif ainsi :

Budget Principal

Budget primitif principal 2021 - Section de fonctionnement			
Fonctionnement - Dépense	2 647 873,72 €	Fonctionnement - Recette	2 647 873,72 €
011 - Charges à caractère général	754 000,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	291 873,72
012 - Charges de personnel et frais assimilés	970 000,00 €	013 - Atténuations de charges	10 000,00
014 - Atténuations de produits	32 500,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	88 000,00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	122 372,07 €	73 - Impôts et taxes	1 660 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	151 000,00 €	74 - Dotations, subventions et participations	442 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	141 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	150 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	448 001,65 €	76 - Produits financiers	0,00
66 - Charges financières	28 000,00 €	77 - Produits exceptionnels	6 000,00
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €		

Budget primitif principal 2021 - Section d'Investissement			
Investissement - Dépense	1 161 351,32 €	Investissement - Recette	1 161 351,32 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	116 000,00 €	001 - Solde d'exécution de la section	571 351,32 €
20 - Dépenses imprévues	79 013,32 €	021 - Virement de la section de	151 000,00 €
op 325 - Bâtiments communaux	11 200,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	130 000,00 €
op 333 - travaux batiments CSC	2 000,00 €	13 - Subventions d'investissement	168 000,00 €
op 335 - Travaux bâtiments communaux	35 000,00 €		
op 336 - voirie	100 500,00 €		
op 341 - acquisition service administratif	9 338,00 €		
op 342 - acquisition services techniques	5 000,00 €		
op 344 - police municipale	1 800,00 €		
op 345 acquisition MDE	14 200,00		
op 346 - acquisition école maternelle	5 000,00 €		
op 347 - acquisition école élémentaire	16 000,00 €		
op 351 - Performance énergétique	250 000,00 €		
op 350 - Accessibilité	9 500,00 €		
op 358 - éclairage public	170 000,00 €		
op 359 - Restaurant scolaire	10 150,00 €		
op 902 - Espace du moulin	3 000,00 €		
op 904 - Aménagement zone de loisirs	38 000,00 €		
op 905 - GYMNASE	282 750,00 €		
op 906 - Divers	2 900,00 €		

Budget Annexe « Pôle Enfance Jeunesse »

Fonctionnement - Dépense		663 501,65 €	Fonctionnement - Recette		663 501,65 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)		61 401,65 €	013 - Atténuations de charges		30 000,00 €
011 - Charges à caractère général		100 300,00 €	70 - Produits des services, du		225 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés		501 000,00 €	74 - Dotations, subventions et		408 501,65 €
65 - Autres charges de gestion courante		700,00 €			
67 - Charges exceptionnelles		100,00 €			

Budget Annexe « Vierge de Celle »

BUDGET PRIMITIF VDC 2021					
FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général	450 000,00 €	R002	Excédent fonctionnement	24344,76 €
66	Charges Financières	44 600,00 €	3355/042	constatation stock final	2 916 424,82 €
7133/042	annu stock initial	2 737 224,82 €	796/043	Opérations d'ordre	44 600,00 €
608/043	Opérations d'ordre	44 600,00 €	7	vente	300 000,00 €
023	virement en invest°	0,00 €			
TOTAL		3 276 424,82 €	TOTAL		3 285 369,58 €
				Ecart	8 944,76 €
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
3355/040	constatation stock final	2 916 424,82 €	R001	Solde d'exécution	84 824,77 €
			7133/040	annu stock initial	2 737 224,82 €
			1641	emprunt	150 000,00 €
			021	virement de la section de fct	0,00 €
TOTAL		2 916 424,82 €	TOTAL		2 972 049,59 €
				Ecart	55 624,77 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

COMMISSION Finance / Chrystelle EDOUARD :

- L'état des indemnités aux élus 2020 est présenté aux conseillers municipaux. Le Conseil prend acte du tableau.

COMMISSION Travaux, Voirie, Patrimoine / Yannick BARBOTTE :

- Un groupe de travail va être créé pour les illuminations de Noël suite à l'impact avec les travaux d'éclairage public.

- Vierge de Celle : La clôture du bassin de rétention et les plantations sont en cours par la société ID Verde ; les dégâts éventuels par les entreprises pour les constructions futures ont été anticipés dans le cahier des charges pour avoir un recours en cas de dégradations.

Les enrobés et le giratoire Rue de la Tour sont en cours et les parkings sont quasiment terminés.

Les arbres seront livrés prochainement.

La livraison du chantier est estimée à début avril.

- Les 73 arbres sont plantés Boulevard de la Guillaumée. Les travaux ont été faits par les services techniques de la commune

- La pose des cavurnes au cimetière ainsi que la plateforme pour la pose du colombarium sont terminées et réalisées par les services techniques de la commune

- Les bacs à fleurs, avenue des Ardilles ont été retirés pour des raisons de sécurité

- Une réunion de présentation des zones et phasages de travaux a eu lieu avec SDEY pour l'éclairage public (2 entreprises : SPIE et DRTP).

- Le transformateur Grande Rue va être changé.

COMMISSION Communication, animation et commerce / Martine MORETTI :

- Les annulations des animations du comité des fêtes seront affichées au panneau lumineux, une semaine avant la date prévue.
- Des panneaux « Espace sans tabac » seront posés sur le chemin du Moulin et devant le Pôle Enfance Jeunesse, en accord avec la Ligue contre le Cancer. Une convention sera signée et un arrêté sera pris.

COMMISSION Sport, Culture, Associations / Christian VEILLAT :

- La section BMX a fait une demande de travaux auprès de la mairie avec livraison de concassé : cette demande est en attente de la décision du Maire.
- Un groupe de travail sur les projets sportifs se tiendra le samedi 3 avril à 9 h au Centre Culturel
- La course cycliste du 1^{er} mai est en attente de réponse de la Préfecture. L'utilisation du préau de l'école élémentaire sera demandée
- L'assemblée générale du Club avenir se tiendra le 21 ou le 28 mai.
- L'utilisation du gymnase est autorisée pour les scolaires
- La section Handisport du Club Avenir demande l'utilisation du gymnase le 3 avril de 10 h à 12 h.
- Une demande d'utilisation de la cour élémentaire pendant les vacances de Pâques sera faite par mail à la directrice du Pôle Enfance Jeunesse.

COMMISSION Enfance-Jeunesse et Vie scolaire, intergénérationnel (EJVS) / Claire GUEGUIN :***Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) :***

- Les commissions « Menus » ont eu lieu la semaine dernière.
- La commission d'admission pour la rentrée de septembre a eu lieu la semaine dernière : 13 enfants partent à l'école, il y aura donc 7 places chez les bébés et 3 places chez les grands.
- Les tarifs PEJ sont transmis à la CAF pour avis et devraient être présentés au prochain conseil pour mise en place en septembre.

Ecole élémentaire :

- Le planning des séances pour la piscine a été transmis par la directrice.
- La classe découverte COCICCO, du 29 mars au 02 avril, ayant été annulée, une pré-réservation a d'ores et déjà été faite par la directrice pour mai 2022.

Collège :

- Le conseil d'administration a eu lieu jeudi 25 mars avec présentation du compte financier.
- Les réunions d'orientation pour le lycée sont annulées au vu de la situation sanitaire.
- Le télépaiement est en cours d'installation et toutes les informations utiles seront mises en ligne sur le site du collège.
- Suite à l'avant dernier Conseil d'administration, un vote avait été demandé pour une révision de la dotation horaire globale. Un groupe de travail a été créé et un compte rendu a été transmis aux enseignants, aux parents et à l'équipe dirigeante du collège, mais pas en Mairie ni au Conseil Départemental.

COMMISSION Citoyenneté, prévention, Sécurité / Richard FAURE :

- Une convention pour « rappel à l'ordre » par le Maire sera signée suite à l'accord de Monsieur le Procureur de la République.
 - La réfection de la couche de roulement de la Grande Rue est programmée et sera officialisée avec le représentant du Conseil Départemental
 - Un nouveau référent sécurité est désigné à Montmercy
-

INFORMATION DU CONSEIL SUR LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE

- Déclarations d'intention d'aliéner

Madame le Maire présente les DIA au Conseil :

DESIGNATION	DATE RECEPTION	VENDEUR	ADRESSE DU BIEN	REF CAD	SUP.	BIEN
DIA 21M0020	02/03/2021	SCI L'ABREUVOIR - Jacky Dubois	15 Avenue du Château	AM-418,419,416	171	B/TP
DIA 21M0021	02/03/2021	M. DUBOIS Jacky	15 Avenue du Château	AM-414	10	NB
DIA 21M0022	02/03/2021	SCI L'ABREUVOIR - Jacky Dubois	15 Avenue du Château	AM-413-415-417-419	255	B/TP
DIA 21M0023	03/03/2021	M. MATOS	106 Rue de Celle	AK-211	1 065	B/TP
DIA 21M0024	04/03/2021	M. ROUARD	397 Rue de la Tour	AI-96	1 300	B/TA
DIA 21M0025	06/03/2021	M. JEUNET	24 Av. d'Auxerre	AP-62	840	B/TP
DIA 21M0026	11/03/2021	SASU H&Z	1160 Rue de la Tour	AL-269	586	B/TP
DIA 21M0027	15/03/2021	M. GEERAERDT	27 Av. d'Auxerre	AO-158/	15 070	B/TP
DIA 21M0028	19/03/2021	M. PESANT	125 Fontaine Culleron	AN- 125	10 580	B/TP
DIA 21M0029	22/03/2021	Consorts BUFFAUT	rue de Lindry	BD-99	1 084	NB
DIA 21M0030	25/03/2021	MM BIZOT Guy et Raphaël	4 Allée de l'Oreuse	AE-101	642	B/TP

Informations du maire :

Suite à la commission Citoyenneté, Prévention, Sécurité du 15 mars 2021 :

- Sécurisation du giratoire Avenue d'Auxerre / Avenue du Château : depuis fin 2020, un arrêté de circulation provisoire a été pris afin de condamner la voie de déstagement au niveau de ce giratoire. L'essai étant concluant, la commune va condamner cette voie et un arrêté sera pris.

- Réglementation portant sur la limitation de tonnage sur la Route Départementale n°158, en et hors agglomération : Le Conseil Départemental, conjointement avec les communes de Perrigny et Saint-Georges-sur-Baulche va établir un itinéraire poids lourds avec signalisation. L'actualisation sera faite avec le correspondant TOM TOM. (Exception sera faite pour les véhicules d'intérêt public, les véhicules agricoles et les livraisons et retrait de marchandises, bus de ville, véhicules de secours). La communication se fera par voie de presse, sur le terrain...

- Vierge de Celle : le COPIL a préparé la grille de prix ; une commission générale doit se tenir dans la 2ème quinzaine d'avril, avec visite du site auparavant.

- Madame le Maire avait demandé aux adjoints de désigner un binôme pour travailler ensemble dans les commissions et éventuellement pallier une absence.

Les binômes sont :

Michel DUCROUX / Chrystelle EDOUARD
Yannick BARBOTTE / Richard FAURE
Claire GUEGUIN / Anne-Sophie DA COSTA
Christian VEILLAT / Frédéric GRACIA
Martine MORETTI / Aurélien HELLE

- Madame le Maire informe que, dans le cadre d'une nouvelle organisation des services administratifs, il n'y a plus de recherche d'un secrétaire général mais d'un agent expérimenté.

- Le Policier Municipal a changé de bureau : l'accès du public se fera par l'entrée de l'ancienne bibliothèque.

Questions diverses

Philippe Thomas demande pourquoi autant d'arbres ont été coupés sur le site destiné à la construction de la Résidence Intergénérationnelle : Madame le Maire répond que c'est une question de sécurité pour les futures habitations, et qu'il sera demandé à la société Mon Logis de faire de nouvelles plantations, autant que possible, à la fin du chantier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.